M. J. D. TAYLOR: Je suppose que la station agronomique se trouvera vers le nord de l'île.

L'hon. M. FISHER Je ne puis encore rien affirmer.

M. J. D. TAYLOR: Les habitants du district d'Agassiz, qui s'adonnent beaucoup à l'industrie laitière et obtiennent de grands succès, seront surpris d'apprendre l'opinion que le ministre s'est formée des chances de succès de cette industrie dans leur district. Ils ont commenté le fait que cette industrie, à laquelle ils se livrent avec succès, est presque négligée à la station agronomique qui se trouve dans la même situation que les terres adjacentes. J'ai entendu blâmer sévèrement le Gouvernement qui néglige ce qui serait le plus utile aux seules personnes qui ont l'occasion de visiter cette station. Sans me donner pour un spécialiste en agriculture et ne parlant que de ce que j'ai appris des habitants du district, je ne crois pas que ceux-ci acceptent l'opinion du ministre qui croit que ce district ne convient pas à l'industrie laitière.

M. BEATTIE: Tout en venant en aide à plusieurs installations frigorifiques, le ministre doit prendre garde de n'en pas encourager là où il existe déjà de bons entrepôts.

Dans la ville de London, nous avons l'un des meilleurs entrepôts frigorifiques de la province d'Ontario, qui a été établi exclusivement grâce à l'initiative particulière. J'ai enten lu dire qu'on établira à St. Mary's un établissement rival auquel l'Etat viendra en aide. Je ne crois pas que M. le président (M. McIntyre) s'oppose à ce projet, mais la distance n'est que de vingt milles et je crois que ce serait une erreur de venir en aide à un entrepôt frigorifique si rapproché de l'autre qui a été fondé par des particuliers et qui souffrira de cette concurrence.

L'hon. M. FISHER: C'est au département de décider si un entrepôt frigorifique recevra une subvention, et il tient toujours compte des circonstances que mon honorable ami vient de mentionner, lorsqu'il a à se prononcer. Je ne voudrais pas dire qu'on ne devrait jamais venir en aide à un entrepôt frigorifique situé à moins de vingt milles d'un autre. Dans certaines parties du pays, il ne se fait pas assez de commerce pour qu'on subventionne un entrepôt qui se trouve à cinquante ou cent milles, tandis que dans d'autres parties, il se fait assez d'affaires pour justifier l'établissement d'un entrepôt à tous les dix milles. C'est ce que nous devons prendre en considération avant de nous prononcer. Parfois aussi, à cause des communications par chemin de fer, deux entrepôts frigorifiques peuvent être très rapprochés, quoivingt ou trente milles de distance; cependant, pour l'utilité générale et le bien de l'industrie, il peut être sage de maintenir ces deux établissements.

M. BEATTIE: Tout ce que je désire, c'est qu'on tienne compte de cet inconvénient et qu'aucun entrepôt frigorifique ne soit établi grâce à l'aide de l'Etat, s'il doit faire concurrence à un autre fondé par des particuliers.

M. CROSBY: A-t-il été décidé à quelle compagnie une aide serait accordée pour cet entrepôt frigorifique d'Halifax.

L'hon. M. FISHER: Rien encore n'a été décidé. Quelques demandes ont été produites au ministère, qui toutes semblent mériter si également notre attention que nous n'avons pas pu encore nous résoudre à faire un choix.

M. CROSBY: Je me suis laissé dire par le secrétaire de la chambre de commerce, que cette dernière désirerait que nulle subvention ne fût accordée avant qu'elle ait pu se renseigner sur la compagnie qui va la recevoir; mais, à ce que je peux voir, ces deux compagnies seraient pour la chambre de commerce également dignes d'intérêt.

L'hon. M. FISHER: Je n'ai pas encore pris de renseignement.

M. CROSBY: Puis-je savoir quand le ministère compte prendre une décision?

L'hon. M. FISHER: Le plus tôt possible; mais je ne saurais dire au juste; il me faudra prendre d'autres informations.

M. LAKE: Je vois dans le rapport de l'auditeur général de l'année dernière, sous l'en tête: "Santé des animaux"; certaines dépenses relativement à une épizootie de rage, à Moosomin. Quelle a été l'étendue de cette épizootie et quelles mesures a-t-on prises pour l'enrayer.

L'hon. M. FISHER: Un décret a isolé la région.

M. MARSHALL: Je demanderais au ministre de bien vouloir s'assurer s'il ne serait pas opportun d'étendre aux pêcheries les avantages du système d'entrepôt frigorifiques. Les Etats-Unis constituent notre principal débouché, et, quand il se fait de grosses pêches, ils le savent tout de suite et ils baissent les prix d'une manière déraisennable. Ils nous faut quelquefois vendre notre poisson une cent et demie la livre, ce qui paie à peine les frais de capture et de transport. Il me semble qu'il serait à propos de donner quelque encouragement à cette industrie; ce que le ministre pourrait faire en aidant l'établissement de congélateurs.

par chemin de fer, deux entrepôts frigorifiques peuvent être très rapprochés, quoiqu'il puisse ne pas y en avoir un autre à modifications que je demande au Parle-